

Avenir Haute-Durance

(De Serre-Ponçon et La Rochette à Briançon)

Siège social : Le Villard
05200 Puy-Saint-Eusèbe

Le 28 janvier 2014,

E mail : contact@avenirhautedurance.com
Site internet : www.avenirhautedurance.com

POUR FAVORISER L'EMPLOI DANS LES HAUTES ALPES, DEMANDONS L'ENFOUISSEMENT DES LIGNES THT !

PROJET DE RENOVATION ÉLECTRIQUE DE LA HAUTE DURANCE

Réponse aux financeurs du Publi-reportage dans le Dauphiné-Libéré du 15 décembre 2013

A de nombreuses reprises, vos représentants se sont exprimés dans la presse locale pour faire part des difficultés des entreprises face à une crise qui persiste, et à vos craintes pour l'avenir.

Les décideurs économiques se sont aussi exprimés auprès de Rte, finançant par des publi-reportage le message de cette entreprise.

L'association Avenir Haute Durance (AHD) refusant d'utiliser les fonds de ses adhérents pour communiquer avec les mêmes moyens, c'est au travers de ce courrier que nous exerçons notre droit de réponse.

Le message de Rte sur l'emploi évolue-t-il ?

- Publi-reportage du **Dauphiné-Libéré du 19 décembre 2012** la CCI associée à d'autres instances professionnelles annonçaient que **ce chantier de 230 M€ représentait 2000 emplois sur 7 ans.**
- Publi-reportage du **Dauphiné-Libéré du 15 décembre 2013**, dans lequel les décideurs économiques s'expriment aux côtés de Rte, précise qu'il s'agit de **100 emplois sur 6 ans pour un chiffre d'affaires de 50M€.**

En un an les chiffres annoncés ont été largement revus à la baisse !

Les chiffres actuels corroborent l'analyse effectuée par **M. Daniel DEPRIS**, expert indépendant, dans son rapport rendu public par l'association AHD fin 2013.

Après quatre années de communication arbitraire de la part de Rte, il est enfin envisageable de discuter sur des bases chiffrées comparables.

Que représentent ces chiffres ?

L'analyse de ce chiffrage dans le rapport d'expertise de **M. Daniel DEPRIS** fait apparaître que :

- la part de Chiffre d'Affaire représentée par la réalisation **en aérien** des lignes 225000 Volts (projet P4 et P6) équivaut à **5 M€**.
- et **45 M€** découlent de la réalisation des projets de lignes 63000 Volts (projet P1/2/3/5/7) **en technique souterraine**.

Il apparaît clairement que l'enjeu économique pour les entreprises de notre département ne se situe pas dans la réalisation en aérien des lignes 225000 Volts (projet P4 et P6).

Peut-on améliorer le bilan pour nos entreprises ?

La réalisation en technique souterraine des lignes 225000 Volts apporterait un Chiffre d'Affaire supplémentaire de **20 M€**. Ce sont donc **70 M€** de travaux qui seraient potentiellement confiés aux entreprises haut-alpines.

D'autant plus que nos entreprises possèdent les compétences et le savoir faire pour mettre en œuvre les techniques d'enfouissement d'une ligne. Ce qui n'est pas le cas pour les travaux relatifs aux techniques aériennes de Très Haute Tension (THT).

Ainsi, avec la réalisation intégrale en technique souterraine, le bilan passerait de 100 à 140 emplois sur la même période de 6 ans, en utilisant le même ratio (12 équivalents emplois sur 6 ans / M€).

Qu'en est il du coût réel des investissements pour Rte ?

Dans son rapport d'expertise, **M. Daniel DEPRIS** chiffre les coûts d'investissement pour la réalisation des lignes 225000 Volts (projet P4 et P6) et sa conclusion est claire : **Les coûts pour Rte seront équivalents que la solution soit aérienne ou souterraine !**

Pourquoi Rte maintient son choix ?

Le choix de la technique aérienne par Rte n'est pas lié à l'économie du projet. **C'est un choix politique** guidé par le Taux de Rentabilité Immédiate. Compte tenu de son faible nombre d'abonnés, le département des Hautes Alpes ne mérite pas que l'on investisse dans les technologies souterraines THT selon Rte.

Rte va t'elle favoriser l'accès de ces travaux aux entreprises haut-alpines ?

L'ensemble de ces travaux reste soumis aux règles des appels d'offres. Nous ne pouvons préjuger de la part qui reviendra aux entreprises haut-alpines.

A ce jour, qu'en est il des promesses de Rte de : « favoriser les entreprises du département... » ?

Nous constatons sur le terrain que les entreprises qui travaillent actuellement pour le compte de Rte (relevés, piquetage, etc....) sont extérieures à notre département.

Le chantier va démarrer en 2014 ?

La programmation du calendrier de travaux énoncé par Rte (démarrage 2014) ne tient pas compte des étapes administratives restant à franchir.

L'obtention de la Déclaration d'Utilité Publique (en moyenne 10 mois), peut prendre jusqu'à 24 mois. Après cette étape, l'ensemble des procédures citées dans le « schéma décennal 2013 » publié par Rte nécessite à minima 21 mois supplémentaires.

Il est illusoire d'imaginer le début des travaux pour 2014 ou 2015.

Et ceci, sans tenir compte des actions en justice qui ne manqueront pas d'être engagées si Rte maintient le projet actuel.

Le chantier du siècle ?

Défini comme le chantier du siècle, et présentée comme une manne inespérée pour les entreprises de notre département, il semble nécessaire d'apprécier ces chiffres à leur juste valeur :

- Le budget annuel départemental pour l'entretien des routes est de 30 M€.
- Le secteur de la randonnée dans le département représentaient 100 M€ de retombées économiques pour l'année 2012 (étude publiée en 2013 par le Conseil Général 05).

Alors que le Chiffre d'Affaire espéré du projet Rte pour nos entreprises représente moins de 9 M€ par an dans sa phase de réalisation !

Il y a des alternatives !

L'association AHD, forte de plus de 2000 adhérents et qui travaille sur le projet depuis plus de deux ans, partage bien entendu l'analyse des décideurs économiques sur la conjoncture, mais ne partage pas les espoirs relatifs à la « bouée de sauvetage » que pourrait constituer, pour nos entreprises, le chantier **Rte** de rénovation du réseau électrique de la Haute Durance.

Lors de ses nombreuses interventions, l'association AHD a clairement exprimé qu'elle n'était pas opposée à la rénovation de ce réseau vieillissant ; mais a aussi démontré, au travers notamment de la publication du rapport d'expert de **M. Daniel DEPRIS**, que la solution aérienne n'était pas la plus adaptée à notre département touristique.

L'association AHD soutien que la technique aérienne n'est pas non plus la solution la plus favorable à l'emploi dans notre département.

Soutenir le projet Rte actuel, c'est se tromper de priorité !

En faisant d'autres choix, il est possible de réaliser la rénovation du réseau électrique de la Haute Durance sans entraver le développement touristique de ce territoire, tout en augmentant les emplois directs induits par ces travaux.

Comme 98 % des personnes qui se sont exprimées lors de l'enquête publique de l'été 2013, demandons l'enfouissement des lignes 225000 Volts !

Si vous partagez cette analyse, il est temps de le faire le savoir à vos représentants...